

L'économie de Wallis-et-Futuna en 2012 L'activité économique se maintient

L'activité économique du Territoire se stabilise en 2012, après une année 2011 placée sous le signe de la reprise.

Les transferts de l'État vers le Territoire demeurent importants et contribuent fortement à la stabilité de l'économie locale. La commande publique reste un des moteurs de l'économie et bénéficie en particulier aux entreprises du secteur du BTP, grâce à la poursuite de chantiers de grande envergure, notamment en vue d'accueillir les Mini-Jeux du Pacifique en septembre 2013.

La consommation des ménages a ralenti en 2012 mais demeure dynamique en dépit de la forte inflation, tirée par la hausse des prix des matières premières, qui a pesé sur le pouvoir d'achat des consommateurs. L'investissement des entreprises fléchit cependant de manière notable en 2012. L'emploi salarié demeure au même niveau qu'en 2011, tiré par le secteur public.

En 2012, l'activité bancaire est dynamique : l'encours des crédits affiche un niveau record depuis 2008, tandis que les dépôts sont en léger recul. L'assainissement du portefeuille de crédit est significatif et permet de ramener le taux de créances douteuses à un niveau inférieur à 5 % au 31 décembre 2012, contre 6,2 % à fin 2011.

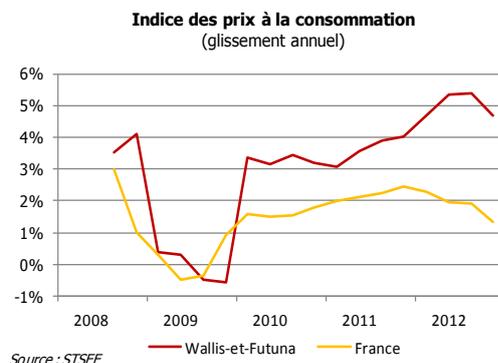
Le passage à la mi-décembre du cyclone *Evan* a été à l'origine d'importants dégâts matériels. L'ensemble des forces vives du Territoire est actuellement mobilisé pour réparer les dommages subis.

DES INDICATEURS MACROECONOMIQUES EN DEMI-TEINTE

Une hausse des prix en lien avec le coût de l'énergie

En moyenne sur l'année, les prix ont augmenté de 4,7 % contre 4 % en 2011. Ce renchérissement est dû pour l'essentiel à l'augmentation des prix de l'énergie (+7,9 %) en raison de la hausse des cours mondiaux du pétrole. Les prix des services progressent de 3,7 %, principalement du fait de la hausse du coût des transports (+7,1 % sur l'année). Enfin, les prix des produits alimentaires affichent une progression de 5,4 %.

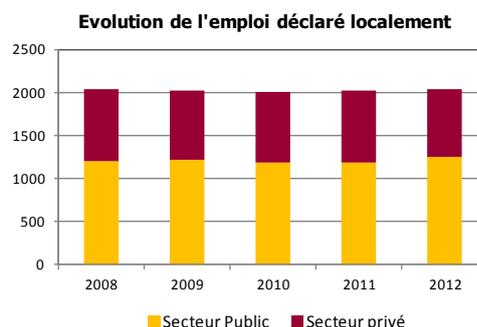
Le Parlement a voté en novembre dernier la loi relative à la régulation économique outre-mer (loi Lurel), dont l'objectif est notamment de lutter contre la cherté de la vie outre-mer. Dans ce cadre, le décret n°2012-1459, du 26 décembre 2012 prévoit la signature chaque année d'un accord de modération des prix de produits de grande consommation entre l'État et les principaux fournisseurs et distributeurs du Territoire intervenant dans la chaîne d'approvisionnement. Des réunions de travail sont prévues en début d'année pour mettre en œuvre les dispositions annoncées par le décret.



L'emploi salarié reste stable

Au 30 juin 2012, 2 044 travailleurs salariés sont déclarés à la Caisse des Prestations Sociales, contre 2 031 à la même période l'année précédente.

Le secteur public concentre 61,5 % de l'emploi salarié (1 258 personnes) et ses effectifs sont en augmentation au cours de l'année (+5,7 %). Sur cette période, l'emploi dans le secteur privé s'est contracté de 6,5 %. Désormais, le secteur privé compte 786 emplois salariés, son plus bas niveau depuis 2008.

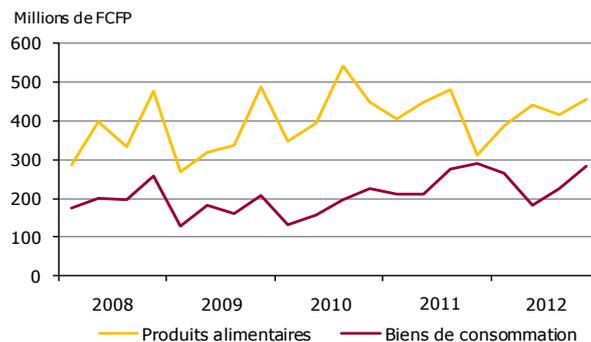


La consommation des ménages ralentit

La consommation des ménages, qui avait fortement progressé en 2011, affiche un léger repli. Après deux années consécutives d'augmentation, les importations de biens de consommation chutent de 3,3 % par rapport à 2011 pour atteindre 954 millions de F CFP. Cette diminution est due à la réduction des importations d'équipements du foyer (-17,5 %) alors que les importations de produits pharmaceutiques, de parfumerie et d'entretien affichent une hausse de 8,9 %. Les importations de produits alimentaires restent bien orientées (+3,3 %) sans pour autant dépasser le niveau atteint en 2010 (1,73 milliard de F CFP). Les ventes de véhicules de tourisme progressent et atteignent leur plus haut niveau depuis 2008, avec 103 nouvelles immatriculations au cours de l'année, contre 77 en 2011. Le nombre de nouvelles immatriculations reste cependant en deçà de celui des années 2002-2008 (plus de 140 véhicules immatriculés annuellement).

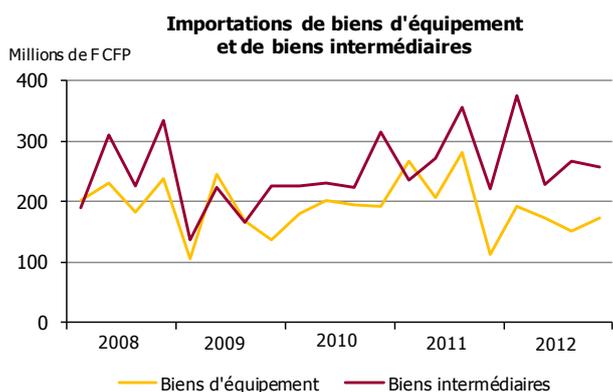
La situation financière des ménages s'améliore. En 2012, 1 027 incidents de paiement par chèques ont été relevés contre 1 274 en 2011. Le nombre de personnes en interdiction bancaire reste élevé, avec un total de 397. Par ailleurs, l'encours des crédits à la consommation progresse de 11 % sur un an.

Importations de biens de consommation et de produits alimentaires



Source : Douanes

L'investissement des entreprises fléchit



Source : Douanes

L'investissement des entreprises se réduit, les importations annuelles de biens d'équipement affichent un net repli (-20,3 %) tandis que les importations de biens intermédiaires restent bien orientées (+6,4 % en un an). Ces importations atteignent leur plus haut niveau depuis 2007, notamment grâce à un premier trimestre particulièrement dynamique (+69,9 % par rapport à décembre 2011). L'investissement des entreprises se redresse toutefois en fin d'année avec une progression des importations de bien d'équipement de 13,9 % en rythme trimestriel.

Les immatriculations de véhicules utilitaires se contractent (-33 %), soit le plus faible niveau depuis 2005.

A champ constant (hors une opération intégrée en fin d'année), les financements accordés aux entreprises pour les investissements se replient de 14 % à fin 2012.

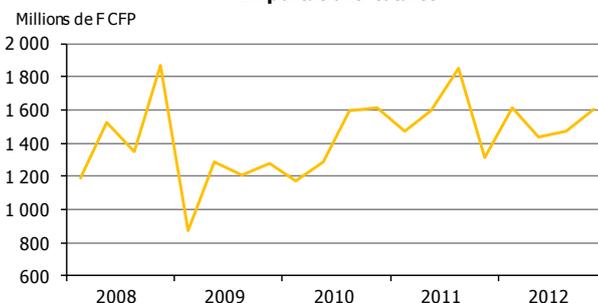
Un niveau d'importations en léger recul

Les importations de l'archipel s'élèvent à 6,13 milliards de F CFP, en recul de 1,8 % par rapport à 2011. Les touchées de navires de marchandises ont été inférieures à celles de l'année précédente (19 contre 21 en 2011). Les biens d'équipements contribuent le plus significativement à la réduction des importations (-20,3 %). A l'inverse, les importations de produits des industries agricoles et alimentaires sont en augmentation de 3,3 % en rythme annuel et représentent plus du quart des importations du Territoire. La hausse des cours mondiaux du pétrole explique en majeure partie l'augmentation en valeur des importations de produits énergétiques (+9,1 % sur un an).

En 2012, 20,5 tonnes de produits de la mer sont exportées, pour une valeur de 13,25 millions de F CFP.

Les recettes fiscales de l'année s'élèvent à 2,24 milliards de F CFP (-0,6 %). Constituées à 72,5 % de taxes douanières, celles-ci sont fortement corrélées au niveau des importations, en l'absence d'impôts sur le revenu et sur les bénéfices des sociétés. Les impôts directs et les taxes diverses représentent respectivement 9,7 % et 17,9 % des recettes fiscales du Territoire. Les taxes d'entrée, qui frappent toutes les marchandises importées, et les droits de douanes, appliqués sur les produits originaires de pays extérieurs à l'Union européenne, se stabilisent respectivement autour de 847 et 300 millions de F CFP.

Importations totales

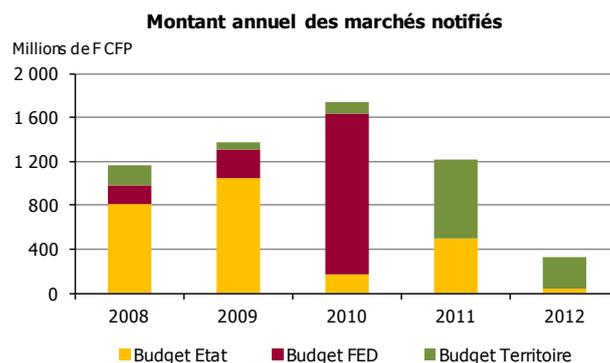


Source : Douanes

LE BTP ET LE COMMERCE, SECTEURS MOTEURS DE L'ÉCONOMIE

Le BTP, vecteur de la croissance économique

Ayant occupé, cette année encore, une place importante dans l'économie de l'archipel, l'activité du BTP a été particulièrement soutenue en 2012. Plusieurs chantiers significatifs, lancés en 2011, se sont poursuivis : la construction de la salle omnisports de Kafika (535 millions de F CFP), les travaux pour l'amélioration de la production d'eau potable (248 millions de F CFP), quasiment achevés à Wallis et en cours à Futuna, et les travaux de rénovation du lycée d'Etat (305 millions de F CFP). Le chantier du port de commerce de Mata'Utu, estimé à 1,2 milliard de F CFP et démarré en 2010, a pris du retard. La majorité de ces grands chantiers devraient s'achever en 2013.



Sources : Service des finances, Cellule Europe

Par ailleurs, l'activité du secteur du bâtiment s'est intensifiée à la fin du dernier trimestre, du fait des dégâts engendrés par le passage du cyclone *Evan* sur Wallis mi-décembre.

Les importations de ciment ont progressé en valeur de +15,4 % par rapport à 2011, à plus de 100 millions de F CFP, soit le niveau le plus élevé des cinq dernières années.

On observe une baisse importante du montant des marchés publics notifiés en 2012. Cependant, l'activité profite de chantiers pluriannuels lancés en 2010 et 2011.

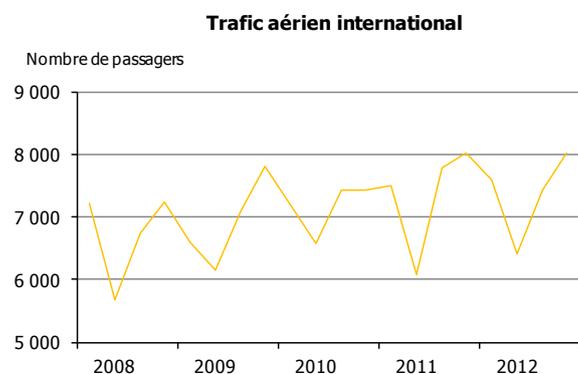
La demande des particuliers en matière de construction demeure faible en raison de l'absence de dispositifs de financement immobilier sur le Territoire.

L'activité commerciale marque le pas

Le secteur du commerce est essentiellement composé, à Wallis comme à Futuna, d'un tissu de petits commerces de détail, alimentaires pour la plupart, auxquels s'ajoutent quelques supermarchés. Le commerce regroupe 28 % des entreprises patentées et emploie environ 260 salariés, soit 34 % des emplois du secteur privé.

L'activité commerciale a été marquée par des problèmes d'approvisionnement au cours de l'année. Les importations de produits de l'industrie automobile et de produits agricoles, sylvicoles et piscicoles se contractent respectivement de 17,8 % et de 14,3 % sur l'année.

Un trafic aérien en légère hausse



Source : Aviation civile

Le tourisme est peu développé sur l'île et les mouvements de passagers, à l'arrivée comme au départ, ont pour principaux motifs les visites familiales ou les déplacements professionnels. Le nombre de passagers à l'international se stabilise autour de 29 500 personnes en 2012 (+0,2 %). Malgré des tarifs peu attractifs, les mouvements aériens internationaux sont en constante hausse depuis 2007. La baisse des tarifs en aller simple, qui représentent désormais 50 % des tarifs aller-retour, contre 65 % auparavant, et le dispositif d'aide à la continuité territoriale (dont ont bénéficié 521 personnes en 2012, contre 316 en 2011) contribuent à cette hausse du trafic aérien.

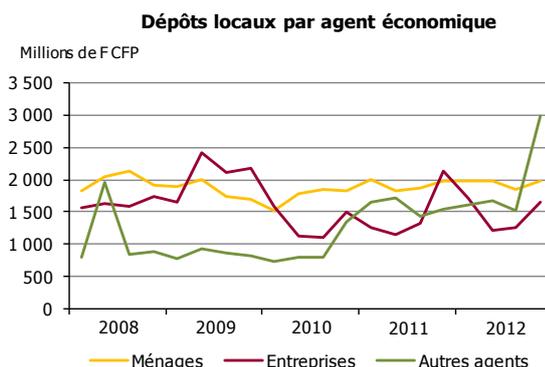
L'organisation des Mini-Jeux du Pacifique qui se tiendront en septembre 2013 contribue à la hausse du trafic au cours de l'année. Les différentes délégations présentes lors de l'évènement viennent en effet sur le

Territoire des îles Wallis-et-Futuna, prendre contact avec l'équipe organisatrice locale et observer l'avancée des travaux d'infrastructures. Parallèlement, les organisateurs parcourent les différents Territoires participants pour communiquer autour de l'évènement.

LE FINANCEMENT DES MÉNAGES ET DES ENTREPRISES POURSUIT SA CROISSANCE

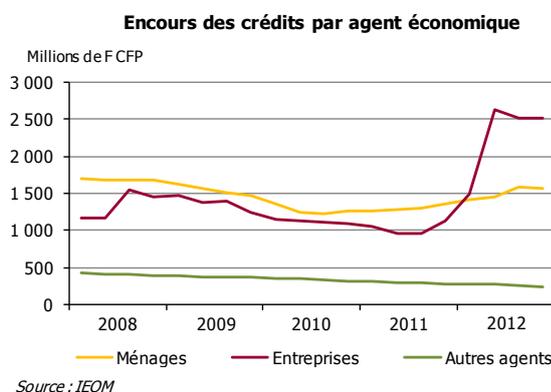
Léger fléchissement de l'épargne

Sur l'année, les placements financiers se contractent de 1,5 %, et atteignent 8,78 milliards de F CFP, principalement sous l'effet d'une diminution des placements hors zone d'émission (-32,6 %) en lien avec la forte baisse des OPCVM monétaires arrivés à échéance (-72,8 %). A l'inverse, les dépôts locaux, principale composante de l'épargne (75 %), progressent de 16,3 %. La préférence des agents économiques pour les dépôts moins liquides est notable ; la baisse des dépôts à vue (-17 %) s'explique par une réallocation partielle vers des comptes à terme (dont l'encours a été multiplié par 3,4), notamment de la part des collectivités locales, tandis que l'encours des comptes d'épargne à régime spécial se maintient.



Progression du financement bancaire

L'encours des crédits accordés par l'ensemble des établissements bancaires intervenant à Wallis-et-Futuna progresse pour la seconde année consécutive. À fin décembre 2012, l'encours des crédits bancaires s'inscrit en hausse de 33,8 %, affichant un encours record (4,36 milliards de F CFP). Cette amélioration est due à de nouveaux octrois aux entreprises par les établissements de crédits principalement au cours du premier semestre de l'année, mais également au recensement des concours octroyés par un nouvel établissement situé hors de la zone d'émission. Les crédits accordés aux sociétés, en hausse de 955 millions de F CFP (+61,3 %), représentent plus de la moitié de l'ensemble des encours de crédits (57,7 %). L'encours des crédits accordés aux ménages progresse de 15,1 % en un an, pour atteindre son niveau le plus élevé depuis 2008. Les établissements locaux représentent 42,1 % des crédits bancaires accordés sur la place contre 46,2 % au 31 décembre 2011.



Assainissement du portefeuille de crédit

Au terme de l'année 2012, les créances douteuses recensées sur le Territoire ont significativement diminué et s'élèvent à 96 millions de F CFP, contre 99 millions de F CFP fin 2011. Le taux de créances douteuses recule ainsi de 1,2 point et se situe à un niveau inférieur à 5 %, soit son niveau le plus bas depuis septembre 2008.

PERSPECTIVES

L'activité du BTP, secteur clé de l'économie locale, devrait se maintenir en 2013, grâce à la poursuite des grands chantiers en cours. La fin de ces chantiers en 2013, couplée à la forte baisse du montant des marchés publics notifiés en 2012, pourrait laisser présager un éventuel ralentissement en 2014. Mais le lancement du chantier de reconstruction du quai de Leava à Futuna, dans le cadre du X^e FED territorial, en 2014, ainsi que de nombreux chantiers de moindre envergure prévus dans les budgets des années précédentes, pourraient limiter cette possible baisse d'activité. L'enveloppe allouée au Territoire au titre du X^e FED s'élève à 1,97 milliard de F CFP, dont 93 % est destiné à la reconstruction du quai de Leava situé à Futuna. Les études géotechniques mises en œuvre en 2012 se poursuivront en 2013, et le lancement des travaux est prévu pour 2014.

Signé le 9 mars 2012 entre l'État et le Territoire, le contrat de développement pour la période 2012-2016, d'un montant total de 5,85 milliards de F CFP, bénéficiera aux infrastructures (1,9 milliard de F CFP), à la formation (1,6 milliard de F CFP) et à la santé (1,1 milliard de F CFP). En accord avec l'État, l'aide aux personnes âgées et aux personnes handicapées a été retirée du contrat de développement 2012-2016 mais fera l'objet d'un pacte social séparé pour un montant équivalent ou amélioré. Les négociations sont actuellement en cours entre l'Etat et le Territoire.

Le projet de développement d'un réseau de téléphonie mobile sur l'archipel est toujours à l'étude. Il devrait être créé et géré par le Service des postes et télécommunications du Territoire. Le SPT a la volonté de lancer son réseau pour les Mini-Jeux du Pacifique, en septembre prochain, mais émet des doutes sur la possibilité de tenir cette échéance.

Toutes les publications de l'IEOM sont accessibles et téléchargeables gratuitement sur le site www.ieom.fr

Directeur de la publication : N. de SEZE – Responsable de la rédaction : G. DELAMAIRE

Editeur et imprimeur : IEOM

Achevé d'imprimer : mars 2013 – Dépôt légal : mars 2013 – ISSN 1968-6277